

## **ONU-FEMMES 2017 Rapport de mission de Janie Beaupré Quenneville**

### **Participation à la 61<sup>e</sup> session de la Commission de la condition de la femme des Nations unies (CCF)**

Présenté au conseil syndical des 8 et 9 juin 2017  
Hôtel Delta, Québec

[www.spgq.qc.ca](http://www.spgq.qc.ca) | [info@spgq.qc.ca](mailto:info@spgq.qc.ca)

7, rue Vallière, Québec (Québec) G1K 6S9 | Téléphone : 418 692-0022 | 1 800 463-5079 | Télécopieur : 418 692-1338  
1001, boulevard De Maisonneuve Est, bureau 1003, Montréal (Québec) H2L 4P9 | Téléphone : 514 849-1103 | 1 800 463-6341 |  
Télécopieur : 514 842-5281

La CCF est une commission du Conseil économique et social de l'ONU (ECOSOC) consacrée à l'égalité des sexes et à la promotion des droits des femmes.

Chaque année, les États membres, ainsi que des entités de l'ONU et des organisations non gouvernementales (ONG), se réunissent au siège des Nations unies pour la session annuelle.

En 2017, la Commission s'est réunie sous le thème : L'autonomisation économique des femmes dans un mode du travail en pleine évolution. Cette mission s'est déroulée du 12 au 18 mars 2017 à New York.

Activités	Objectifs	Résultats
<p>Participation aux Nations unies comme représentante de l'Internationale des services publics (ISP) à la 61<sup>e</sup> session de la CCF.</p>	<p>Influencer la formulation de la version finale des conclusions concertées (entente communie, qui doit être ratifiée par tous les États membres).</p>	<p>Cette participation a mis en lumière le fait que les syndicats mondiaux ont véritablement leur place au sein de la CCF et vient reconnaître leur légitimité et leur expertise dans ce domaine.</p>
<p>La mission aura permis de participer aux activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunion d'orientations des différentes délégations se syndicats (12 mars);</li> <li>• Rencontre officielle avec la ministre Patricia Hajdu;</li> <li>• Rencontres d'information à différents moment afin d'échanger sur l'avancement des conclusions concertées;</li> </ul>	<p>Les syndicats poursuivent leurs efforts en vue d'établir leur légitimité dans la défense des droits des femmes, et ce, tant dans le monde du travail qu'au sein de la société dans son ensemble.</p> <p>La ministre de l'Emploi, du Développement de la main d'œuvre et du Travail a demandé une rencontre avec la délégation canadienne afin de discuter de sa vision d'intégration des enjeux d'égalité entre les femmes et les hommes dans son ministère.</p> <p>Participer aux rencontres de la délégation canadienne afin de connaître les revendications de la délégation.</p>	<p>Les syndicats ont renforcé leurs activités de défense des droits aux côtés du mouvement social des femmes et des ONG qui poursuivent les mêmes objectifs en matière d'égalité des genres.</p> <p>La délégation québécoise s'est démarquée lors de cette rencontre grâce à la politique québécoise sur l'équité salariale, un enjeu actuellement étudié au gouvernement canadien.</p> <p>Intégration dans les conclusions concertées des principales revendications :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• À travail égal, salaire égal;</li> <li>• Le droit au travail;</li> </ul>

Activités	Objectifs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rencontres avec les représentantes de différents syndicats canadiens et internationaux;</li> <li>• Séance d'information officielle de l'ONU et aux divers événements parallèles;</li> <li>• Participation à la réception de la Commission permanente du Canada à l'ONU;</li> <li>• Rencontre avec la délégation de l'ISP.</li> </ul>	<p>Participer aux rencontres de « débriefing » avec les représentantes des différentes organisations syndicales.</p> <p>S'informer sur les enjeux internationaux de la condition des femmes.</p> <p>La ministre de la Condition féminine, Maryam Monsef, s'est adressée aux invitées et invités afin d'échanger sur sa vision du féminisme et les enjeux canadiens à venir. Elle a, par ailleurs, parlé de la volonté du Canada d'adopter une loi sur l'équité salariale.</p> <p>Échanger avec les consœurs d'autres pays, principalement des pays du sud, sur la situation de la condition des femmes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intégration du concept de l'intersectionnalité afin de comprendre les différentes discriminations vécues par les femmes.</li> </ul> <p>La conseillère a partagé ses apprentissages avec le comité des femmes et l'Intersyndicale des femmes. Ces éléments permettront d'alimenter la réflexion pour les États généraux des femmes de 2018.</p> <p>La conseillère a eu l'opportunité d'échanger avec la Ministre qui souhaite prendre exemple sur la loi québécoise en matière d'équité salariale et souhaite une collaboration entre le Canada et le Québec sur ce dossier. La conseillère en a profité pour partager les lacunes de la loi québécoise en espérant que le Canada ajustera ces éléments dans la loi canadienne.</p>
<p>Participation à la rédaction d'articles pour le blogue syndical.</p>	<p>Rédiger des articles (en français) afin de partager notre point de vue et nos apprentissages avec nos consœurs syndicales.</p>	<p>La conseillère a rédigé un article que vous retrouverez à l'annexe 1.</p>

**Article de blogue écrit dans le cadre d'ONU-femmes pour le blogue de l'ISP et du CTC**

**La société civile, un acteur incontournable pour dénoncer  
la situation des femmes dans les zones de conflits**

Malgré la température non clémente et l'annulation des activités de la journée, l'Internationale des services publics (ISP) a tenu son événement « Droits humain à la paix : femmes, travail et services publics dans les zones de conflits ». Nous étions une quinzaine de femmes regroupées dans le lobby d'un hôtel afin d'écouter les interventions des quatre invitées et invités afin d'échanger sur les enjeux vécus par les femmes dans les zones de conflits. En temps de guerre, il faut prendre en considération que les belligérants vont s'approprier les services des pays comme les hôpitaux, les routes, l'accès à l'eau, l'électricité, etc. De cette façon, ils en viennent à contrôler les services offerts à la population. Les femmes sont les premières à subir les conséquences de l'appropriation des services. Pour fuir cette réalité, elles vont quitter les zones de conflits pour les camps de réfugiés, mais elles n'auront pas de meilleurs services sur place. Tous les intervenants ont fait le consensus autour de l'importance de dénoncer les enjeux spécifiques des femmes dans les zones de conflits. Pour eux, c'est la société civile qui doit s'approprier ces enjeux et prendre plus de pouvoir afin de dénoncer les injustices auprès des instances concernées. Par contre, il est parfois difficile pour la société civile de s'identifier aux enjeux des femmes en zones de conflits puisque cette réalité n'est pas généralisée. Mais en échangeant avec les conférencières et le conférencier, nous en sommes venues à la conclusion que les enjeux vécus par celles-ci soit parfois similaires aux nôtres. Il est donc de notre devoir de soutenir nos consœurs qui vivent cette réalité afin de pouvoir les accompagner dans l'amélioration des droits des femmes. De plus, comme l'a si bien dit une consœur, il ne faut pas oublié que nous ne sommes pas à l'abri de conflits, même si nous vivons dans un pays démocratique. Peut-être est-ce nous, dans plusieurs années, qui auront besoin de leur soutien pour faire face à une réalité qui nous est totalement étrangère.

## Définition de l'analyse intersectionnelle et différenciée selon les sexes

### Analyse intersectionnelle et différenciée selon les sexes.

Depuis 2012, le Conseil des Montréalaises s'est engagé à pratiquer des analyses intersectionnelles et différenciées selon les sexes qui tiennent compte des discriminations croisées vécues par des femmes de diverses origines ou conditions. L'analyse intersectionnelle et différenciée selon les sexes (ADS+) est une perspective permettant de développer des outils d'analyse et de gouvernance qui favorisent une vision éclairée des besoins des femmes et des hommes de différentes populations. L'ADS+ est un processus d'analyse qui vise à mettre en lumière les interactions entre le genre et d'autres différences sociales ou d'autres marqueurs identitaires tels que le statut socio-économique, le handicap, le statut autochtone ou l'ethnicité. C'est une forme d'analyse qui rejette le postulat selon lequel le genre est la seule forme valide de discrimination à combattre et qui reconnaît la complexité de l'identité et du statut pour les femmes et les hommes. L'objectif est de révéler l'existence de formes de discrimination basées sur la rencontre du genre et de ces autres distinctions (discriminations croisées), sans en présumer la présence ou l'absence. C'est un processus d'analyse qui favorise l'atteinte de l'égalité entre les personnes de toutes origines par la prise d'orientations et d'actions par les instances décisionnelles de la société, sur le plan local, régional et national. Elle a pour objet de discerner de façon préventive les effets distincts sur les femmes et les hommes – de divers statuts, origines et conditions – de l'adoption d'un projet à l'intention de l'ensemble des citoyennes et des citoyens. Cette analyse s'effectue au cours de l'élaboration, de la mise en œuvre, de l'évaluation et du suivi d'un projet. Dans certaines situations, l'ADS+ mènera à l'offre de mesures différentes aux femmes et aux hommes en vue de réduire les inégalités. Sa finalité est d'atteindre une égalité de fait. L'égalité est conçue comme une notion qui propose que les personnes de diverses origines et conditions aient des possibilités égales d'exercer pleinement leurs droits, d'exploiter leur potentiel ainsi que de contribuer à l'évolution politique, économique, sociale et culturelle tout en profitant également de ces changements<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Conseil des Montréalaises, p.32,  
[http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/CONS\\_MONTREALISES\\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/2017\\_CM\\_ITIN%C9RANCE%20DES%20FEMMES\\_IMP.PDF](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/CONS_MONTREALISES_FR/MEDIA/DOCUMENTS/2017_CM_ITIN%C9RANCE%20DES%20FEMMES_IMP.PDF)